



Référence : 2018 08- accompagnement individuel

CAHIER DES CHARGES

APPEL A PRESTATAIRES POUR UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Accompagnement individuel

Accompagnement proposé et cofinancé par le DLA 90

Les propositions de réponse à cet appel d'offres devront être adressées par voie postale ou électronique à l'attention de la chargée de mission DLA **au plus tard le 12 juillet 2018 à 18h00**. Le choix du prestataire retenu se fera dans les 10 jours maximum à compter de la date de fin de l'appel d'offre.

Merci de nous faire savoir si vous souhaitez répondre à ce cahier des charges, afin que nous puissions vous envoyer le diagnostic complet associé.

MIFE DLA 90

Céline Loueslati - Animatrice DLA

BP 90159

Place de l'Europe

90003 BELFORT CEDEX

celine.loueslati@mife90.org

Complément d'informations disponible par téléphone au 06 13 94 00 73 et par mail.

Avec le soutien financier de :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

1. Contexte

Dans le cadre du soutien aux activités d'utilité sociale créatrices d'emplois sur le Territoire de Belfort, le Dispositif local d'accompagnement, porté par la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi, a reçu pour mission de favoriser la consolidation économique des structures du territoire développant des activités d'utilité sociale et créatrices d'emplois.

A cette fin, le DLA souhaite apporter un soutien technique additionnel à ces structures en leur proposant un accompagnement sur-mesure, pragmatique et opérationnel, impliquant la mobilisation des responsables autour de la consolidation de leurs activités et de la diversification de leurs ressources, en les conseillant et en les dotant d'outils pertinents et adaptés à leur situation spécifique.

2. Destinataire de l'accompagnement

L'association Cafarnaüm, compagnie de théâtre a été créée en 2000 elle a un peu moins de 8 000 spectateurs par an. Son CA est composé de 8 personnes et salarie 4 personnes et une dizaine d'intermittents.

Les activités principales développées sont composées : la compagnie, les créations, les ateliers et formations, les concerts.

L'association a un sérieux potentiel de développement d'activité et d'emploi elle reste avant tout préoccupée par les difficultés de gestion et de mobilisation d'administrateurs et de bénévoles actifs et militants dans le domaine du spectacle vivant. Ces difficultés se retrouvent dans l'absence de projet associatif écrit et de valorisation de son utilité sociale.

3. Présentation de la mission

Le DLA préconise une ingénierie sur une thématique Communication stratégique pour accompagner Cafarnaüm.

Afin d'accompagner l'association il est proposé une intervention sur trois points :

1. Construction du projet associatif et de ses outils de pilotage (administratif, financier, d'activité, des ressources humaines...).
2. Clarifier les actions et missions à accomplir pour la conduite de l'action et en faire une répartition/délégation claire entre administrateurs et salariés.
3. Construire des actions/projet/espaces/supports de communication permettant à des bénévoles et de futurs administrateurs voire salariés (mission de diffusion) de s'impliquer.

Autres actions envisagées : En marge de l'intervention d'un prestataire une mobilisation des outils de financements France Active capable de contribuer à résoudre les problèmes de trésorerie pourrait être envisageable.

Conditions préalables : le DLA s'est assuré de l'implication en amont de la compagnie dans l'accompagnement sur l'ensemble du processus. En effet, il est nécessaire de s'assurer de la volonté de l'équipe artistique à suivre l'accompagnement, c'est à dire que ce soit les mêmes personnes du début à la fin, et vérifier qu'elles soient capables de suivre l'accompagnement. L'implication de la direction au plus haut niveau est indispensable permettant la mobilisation de tous par un pilotage affirmé.

Cet accompagnement devra définir des objectifs opérationnels cohérents et réalistes et veiller à leur mise en application concrète. Il tiendra compte du passé et des objectifs de développement de la Compagnie.

L'association demande à être accompagnée pour élaborer un audit stratégique pour évoluer dans un environnement financièrement plus tendu et institutionnellement différent. Elle souhaite bénéficier d'un plan d'actions établi avec l'aide d'un œil externe expert du spectacle vivant et du théâtre qui orientera son action et le pilotage de la structure dans une approche renouvelée et motivante pour les salariés et les administrateurs. L'objectif étant de redonner un sens aux différentes missions de chacun.

Résultats attendus : Constituer les éléments du projet (évaluation, diagnostic, orientations, plan opérationnel) pour construire les bases d'une consolidation durable de l'association et obtenir des recettes en mécénat nouvelles ; mutualiser des campagnes de communication et de diffusion provoquant la venue de nouveaux publics ; mobiliser plus efficacement les équipes en place par le partage des orientations et le rôle que chacun est en capacité de tenir ; dynamiser les partenariats par une lisibilité des apports attendus des partenaires et de la manière dont ils peuvent s'approprier le projet.

Compétences attendues :

- Bonne connaissance du fonctionnement d'une association
- Compétences en stratégie
- Pratique de l'ESS et accompagnements de structures culturelles
- Expertise méthodologique en définition et structuration de projet

L'accompagnement par le prestataire se fera en lien très étroit avec la structure, à la fois les salariés et les élus de l'association. Le prestataire ne fait pas « à la place de » mais est en appui à l'association pour la prise de décision, la formulation de préconisations et l'appui à la mise en œuvre. Le prestataire extérieur missionné par le DLA n'intervient pas seul : il s'appuie sur une structure, des bénévoles et des salariés pour se nourrir de leur culture, leurs valeurs et leur projet.

Un accompagnement demande donc des temps de travail en présence du prestataire pour faire avancer collectivement la réflexion et une des conditions de réussite est l'engagement et la

mobilisation de chacun dans la réflexion. Sans personnes à mobiliser, l'accompagnement ne peut pas se dérouler.

Quelques points clefs de méthode à respecter :

- Créer un groupe de pilotage de l'accompagnement DLA de 4-5 personnes
- Valider chaque phase en bureau ou CA
- Consulter les « clients », usagers, les partenaires, les financeurs
- Associer étroitement le personnel
- Proposer des outils opérationnels clairs et réalistes et une vision prospective fédératrice

4. Modalités d'intervention

Durée indicative de l'intervention :

Dans le cas de Cafarnaum, le DLA 90 préconise un accompagnement de 4 jours dont 3 jours sur site minimum entre juillet et novembre 2018.

Le coût de cette mission d'accompagnement ne pourra excéder 4 000 €.

L'accompagnement aura lieu en semaine. Les frais de mission et de déplacement seront inclus ou une indication de forfaits pour les frais de mission sera présentée.

Les comptes rendus seront régulièrement envoyés à la structure accompagnée, ainsi qu'en copie à l'animatrice DLA. Le prestataire prévoira une restitution de l'accompagnement.

La mission sera évaluée au moyen d'indicateurs tels que le temps passé (fiches de présence), les contacts rencontrés, les difficultés rencontrées et les résultats.

Les informations sur le déroulement de la mission, le calendrier mis en œuvre, les modalités de l'intervention, les résultats ou avancées ayant pu être réalisés, les points de blocage ou les difficultés ayant pu être rencontrés devront figurer dans le rapport final ou le reporting final.

Les logos concernant le DLA seront inclus dans tous les documents utilisés lors de la mission.

5. Modalités de remise de la proposition

Les propositions devront donc comporter :

- ✓ Une note méthodologique répondant aux différents points du cahier des charges, ainsi qu'une reformulation de(s) problématique(s)

- ✓ Les attentes concernant la structure bénéficiaire (interlocuteurs, documents de travail,...), les réseaux
- ✓ La mise en évidence des éléments de sortie (livrables)
- ✓ Un calendrier prévisionnel de réalisation de l'intervention (grandes étapes avec détail des journées et coûts afférents, durée)
- ✓ Les compétences mises à disposition pour le déroulement de la mission, avec présentation de chacun des intervenants auprès de la structure
- ✓ Les éléments d'identification de l'entreprise de conseil (identité, statuts, coordonnées, organigramme et CV des consultants intervenants ; précision quant à une éventuelle sous-traitance, sa nature et les garanties qui y sont attachées ; qualification, habilitation AMI, labellisation, certification, agréments, etc. ; références et réalisation de prestations similaires, conditions de propriété intellectuelle des éléments liés à la mission)
- ✓ Le détail du nombre de journées et les coûts afférents pour chaque étape de l'accompagnement, les frais de mission et de déplacement sont inclus. Les tarifs seront présentés TTC, ou nets de taxe

Elles seront examinées par l'animatrice DLA dans un délai de 10 jours suivant la date de fin de dépôt des propositions. Les propositions incomplètes ou non conformes ne seront pas examinées.

[6. Annexes sur demande par mail auprès de l'animatrice DLA](#)

- diagnostic complet de la structure à celine.loueslati@mife90.org